Ce groupe de travail avec un ordre du jour très chargé (voir déclaration liminaire) a été l'objet d'échanges nourrit avec l'administration.

Au vu des propos tenus par Yannick Girault, on sent bien que l'ENFIP est « tentée » par le distanciel que ce soit en matière de formation initiale qu'en matière de formation continue. Dans quelles proportions ? cela reste à déterminer !

Même si l'administration s'en défend, le tout distanciel est un véritable levier pour faire baisser le coût de la formation et notamment les frais de transports, d'hébergement et de restauration.

Aujourd'hui, les véritables freins à son développement massif sont d'ordre technique : problèmes de connexion au réseau, de VPN, d'accessibilité au cours en visio et à certains cours en PDF...

Pour la CGT Finances Publiques, la formation en distanciel n'est pas compatible avec notre vision de la formation professionnelle.

Elle montre ses limites, notamment en termes d'émulation et de reformulation. C'est pourquoi nous sommes farouchement attachés aux formations en «présentiel», qui permettent les échanges et partages d'expériences.

De plus et c'est encore plus prégnant dans le climat de restructurations permanentes que nous subissons depuis plus de 10 ans, la CGT Finances Publiques exige une formation continue en cours de carrière de qualité. L'administration doit mettre les moyens matériels et humains à la hauteur des enjeux concernant la formation continue.

Concernant la formation initiale, la CGT Finances Publiques est attachée au principe d'une formation en établissement avec compensation intégrale des frais engagés par les stagiaires. La formation initiale doit être écrite et dispensée par des équipes de chargés d'enseignement dont c'est la mission principale.

Cette formation doit permettre l'acquisition de bases théoriques solides utiles pour toute la carrière, pour tous les publics. Elle est opposée à une formation initiale axée sur le premier métier. Elle

revendique la suppression des évaluations qui sous tend une formation/sanction.
La CGT Finances Publiques réfute toute mise en place de stage probatoire dans les services. Elle demande le libre choix des stagiaires pour leur lieu de stage pratique.

Enfin, la CGT Finances Publiques rappelle sa revendication d'intégrer les 1ères affectations des stagiaires au mouvement général à l'ancienneté administrative recalculée pour toutes les catégories A, B et C.

fichiers: Télécharger cr_gt_forpro_02_11_2021.pdf (288.67 Ko)

Public: Infos / actions
GT 2021
ENFiP / Formation Professionnelle

- -A
- +A
- Version imprimable
- version PDF

Leave this field blank